

22 ème PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

*visant à **lutter** contre la **disparition** de nombreuses espèces en incitant les collectivités locales ainsi que les agriculteurs à **implanter des haies** labellisées «biodiversit-haie »*

PRESENTEE

Par les 27 élèves de la classe de CM1 CM2 de l'Ecole Publique Mixte de Fromont faisant partie du RPI du Plateau. (Académie de Créteil)

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le thème retenu cette année : « la protection de la biodiversité », nous tient particulièrement à coeur puisque notre petite école située dans le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français vient d'obtenir le label E3D pour son engagement dans le développement durable. C'est fraîchement labellisée école E3D qu'elle a réfléchi à une loi impliquant tous les citoyens français.

Nous tous, élèves de l'école sommes inquiets au sujet des bouleversements climatiques. Nous ne voulons pas vivre dans un monde où tous les jours des espèces disparaissent. Nous savons que l'Homme est responsable de l'érosion de la biodiversité mais nous sommes convaincus qu'il peut encore agir pour freiner ce phénomène. Et nous pensons avoir trouvé un dispositif simple et efficace pour que la nature reprenne ses droits.

Plusieurs élèves de la classe sont des enfants d'agriculteurs et en discutant avec leurs parents, ils ont pensé à mettre en valeur les haies. Beaucoup d'études, de témoignages sont publiées sur Internet à ce sujet.

Lors de nos recherches, nous avons lu qu'entre les années 1970 et 1980, 40 % des haies du territoire français ont été supprimées, c'est presque la moitié !

Nous ne comprenons pas pourquoi car les haies ont de nombreux avantages dont voici quelques exemples :

- elles offrent un abri pour les animaux
- elles attirent les amis des jardiniers comme les coccinelles ennemis des pucerons qui affectionnent les haies d'épineux
- la floraison décalée attire de nombreux insectes pollinisateurs
- leurs fruits et leurs baies font le bonheur des oiseaux qui sont nombreux à y installer leur nid
- ce sont aussi de très utiles points de repères
- elles servent de brise vent pour le bétail

Les haies peuvent être un des remèdes contre les inondations et les coulées de boue. Notre circonscription a été très impactée par les inondations au printemps 2016 ; souvenez vous des images de Nemours ou Souppes sur Loing sous les eaux. Les haies sont capables d'absorber beaucoup d'eau.

Pour les agriculteurs, ils gagneraient une meilleure estime auprès des habitants car ils sont trop souvent considérés comme responsables de tous les maux. Ce serait un moyen de montrer qu'ils sont capables de s'engager dans la préservation de la nature.

De plus, les haies peuvent être une source de revenus en fournissant du bois : près de 4 tonnes par km par an.

Du point de vue géographique, cela rendrait aussi les paysages moins monotones surtout dans les régions de champs ouverts comme la nôtre. Une plaine parsemée de haies aurait de plus belles couleurs selon les saisons, habitée par les oiseaux, elle serait moins triste.

Et puis quel laboratoire extraordinaire pour tous les écoliers qui auraient la responsabilité en collaboration avec leur commune d'entretenir les haies et d'étudier la biodiversité !

N'oublions pas enfin le rôle social. Les haies pourraient donner l'occasion aux habitants de se rencontrer et d'échanger. On leur donnerait l'opportunité de participer vivement à la vie de leur commune. Une journée nationale voire européenne de la haie serait l'occasion d'organiser des fêtes (concours photo, pique nique, course ou randonnées)

Nous avons lu que certains maires militaient et luttait contre la disparition des haies. L'un d'entre eux à même parlé de « patrimoine de haies » Des associations étaient créées et plusieurs aménagements ont vu le jour. Mais ce sont des initiatives isolées qui ont besoin d'un soutien et d'un cadre juridique.

PROPOSITION DE LOI

Article 1^{er}

Les agriculteurs doivent être encouragés à planter une haie dispersée ou non. Les chambres d'agriculture apportent leur soutien technique et mettent en place une campagne de communication.

Article 2

Avec l'aide de la commune, les écoliers sont chargés de planter et d'entretenir une haie. Régulièrement, ils complètent un livret d'observation dans lequel ils notent les espèces fréquentant la haie communale.

Article 3

Une pancarte sur laquelle figure un logo «biodiversit-haie » est apposée devant chaque haie pour la valoriser. Un numéro est attribué pour pouvoir répertorier toutes les haies de la France entière.

Article 4

Une campagne d'information sur le rôle de la haie est faite chaque année avec des manifestations comme la journée européenne de la haie. (pique nique, concours photo de la plus belle haie, randonnée des haies)